

Question présentée par le député :

M. Simon Brandt

Date de dépôt : 9 avril 2019

Question écrite urgente

Tri et recyclage des déchets urbains : a-t-on atteint le seuil fatidique de 50% ?

Le taux de tri des déchets urbains s'élevait à 48,6% à la fin de 2017, soit en dessous des objectifs fixés par le canton dans son plan de gestion des déchets 2014-2017 qui prévoyait d'atteindre le taux de 50% fixé par la Confédération. Lors de la conférence de presse d'avril 2018¹, le directeur du service de géologie, sols et déchets affirmait se donner une année supplémentaire pour atteindre cet objectif et avoir bon espoir de dépasser les 50% de tri au cours de l'année, avec la deuxième ambition d'atteindre les 60% d'ici à 2024, la future usine des Cheneviers IV ayant été conçue en tenant compte de cet objectif. Les espoirs d'y parvenir se basaient alors sur la fin définitive des tolérances communales et le fait d'organiser des actions ciblées sur certaines activités, comme les restaurants, qui génèrent beaucoup de déchets valorisables, ainsi que d'optimiser les collectes des fractions déjà recyclées et d'instaurer des « ressourceries » pour donner une deuxième vie aux objets.

A cet égard, je souhaite poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1. *Quel a été le taux de recyclage à Genève, respectivement en ville de Genève, pour 2018 ?***
- 2. *Quelles mesures compte prendre le Conseil d'Etat pour augmenter celui-ci ?***
- 3. *La taxe poubelle fait-elle partie des mesures envisagées ?***

¹ <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/geneve-rate-objectif-50-taux-tri/story/26250916>

4. *Combien ont coûté la mise en place et la distribution de la poubelle verte aux ménages genevois (fabrication, communication, distribution, etc.) ?*
5. *Où en est l'application des mesures énoncées par l'ancien département de l'environnement, des transports et de l'agriculture en avril 2018 ?*